

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

13/05/2015

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F01115P0070

1. Intitulé du projet

Stains. Rue des Huleux. Création d'une piste cyclable.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom -

Prénom -

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Plaine Commune

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Patrick Braouezec - Président

RCS / SIRET 2491300108810101391

Forme juridique 7348

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6-Infrastructures routières d-Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	Longueur de piste cyclable créée : 470 ml

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Le schéma directeur des itinéraires cyclables de Plaine Commune identifie 220 km d'itinéraires à aménager prioritairement pour encourager et favoriser les déplacements à vélo.

<http://www.plainecommune.fr/au-quotidien/se-deplacer/a-velo/>

La rue des Huleux est identifiée comme un axe prioritaire ; à ce titre, la réalisation d'un aménagement cyclable sur cet axe a été inscrite dans le programme pluriannuel d'investissement de la communauté d'agglomération. Cette opération comprend la création d'une piste cyclable de 470 ml. La requalification globale de l'axe pourra faire l'objet d'un programme connexe dans une temporalité différente.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à faciliter les déplacements à vélo sur le territoire de Plaine Commune et, plus localement, à créer une liaison cyclable pour des trajets aussi bien utilitaires que de loisirs :

- > Domicile-travail : l'itinéraire longe la ZAC de la Cerisaie qui accueille environ une vingtaine d'entreprises, dont les employés habitent majoritairement sur les villes de l'agglomération.
- > Domicile-collège Pablo Neruda : l'itinéraire favorisera les déplacements à vélo des élèves des quartiers Cerisaie, Moulin Neuf et Trois Rivières en leur offrant un accès plus sécurisé.
- > Trajets de loisirs : l'itinéraire dessert le parc départemental Georges Valbon ainsi que les jardins ouvriers de la ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux d'aménagement pourront débuter en 2016/2017 pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

Ils consistent en la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la section est de la rue des Huleux, entre la rue du Moutier et le 4e chemin des Huleux.

La réalisation de l'aménagement nécessite des acquisitions foncières de petites sections de parcelles exploitées à l'heure actuelle pour des jardins familiaux. A ce titre, des mesures compensatoires sont prévues à l'encontre de l'Association des Jardins Familiaux de Stains qui gère ces jardins : reprise de la clôture, accompagnement sur la réorganisation des jardins. Le projet a déjà fait l'objet d'une présentation à cette association qui a émis un avis favorable de principe.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Desserte à vélo de nombreux équipements et du parc départemental Georges Valbon.

Liaison sécurisée favorisant les déplacements à vélo et complétant le maillage des itinéraires cyclables du territoire de Plaine Commune en matérialisant la liaison Parc Georges Valbon - nord de Stains.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'expropriation et Déclaration d'Utilité Publique (à venir)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Linéaire aménagé	470 ml
Superficie globale de l'opération	1880 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Stains
Rue des Huleux

Coordonnées géographiques¹ Long. 2° 23'00" Lat. 48° 57'00"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2° 23'38" 1 Lat. 48° 57'38" 7

Point d'arrivée : Long. 2° 23'23" 4 Lat. 48° 57' 50.4

Communes traversées :

STAINS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Tranche 1 : rue des Huleux entre l'avenue de Stalingrad et la rue du Moutier (réalisé en 2011)

Tranche 2 : projet faisant l'objet de la présente demande

Tranche 3 : création d'une liaison entre le 4e chemin des Huleux et l'avenue Jules Guesde

SCHEMA EN ANNEXE

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voie actuelle + parcelles jardins familiaux gérées par l'Association des Jardins Familiaux de Stains

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 6 mai 2010 et révisé le 25 avril 2013.

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone NJ

La zone du projet se situe dans un emplacement réservé (ER C3) destiné à la commune de Stains.

La partie Est sur laquelle l'intervention se fait prend 4 m sur les 16 m d'emplacement réservé.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement Adopté le 20 mai 2014

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn Mouvements de terrain - Tassements différentiels
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			Prescrit le 23 juillet 2001
			Pas de site référencié sur Basias
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Georges Valbon à 400 ml du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation de la piste cyclable induit la consommation d'une bande de 470 m de longueur sur une largeur variant entre 1 à 9 m. Les mesures compensatoires, travaillées avec l'association en charge de la gestion des jardins, portent de manière non exhaustive sur la pose d'une nouvelle clôture et l'accompagnement dans la réorganisation des jardins.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation : débordement indirect, ruissellement pluvial Mouvement de terrain : retrait et gonflement des argiles Tempête Transports de matière dangereuse : route, voie ferrée, canalisation de gaz haute pression
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

				Création d'un réseau d'éclairage public
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				Assainissement pluvial à ciel ouvert qui se rejettera dans une bande plantée.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction de l'emprise affectée aux jardins ouvriers d'environ 3500 m ² .

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6 - carte du schéma directeur cyclable de Plaine Commune
7 - schéma d'articulation du projet dans le programme global

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SAINT-DENIS

le,

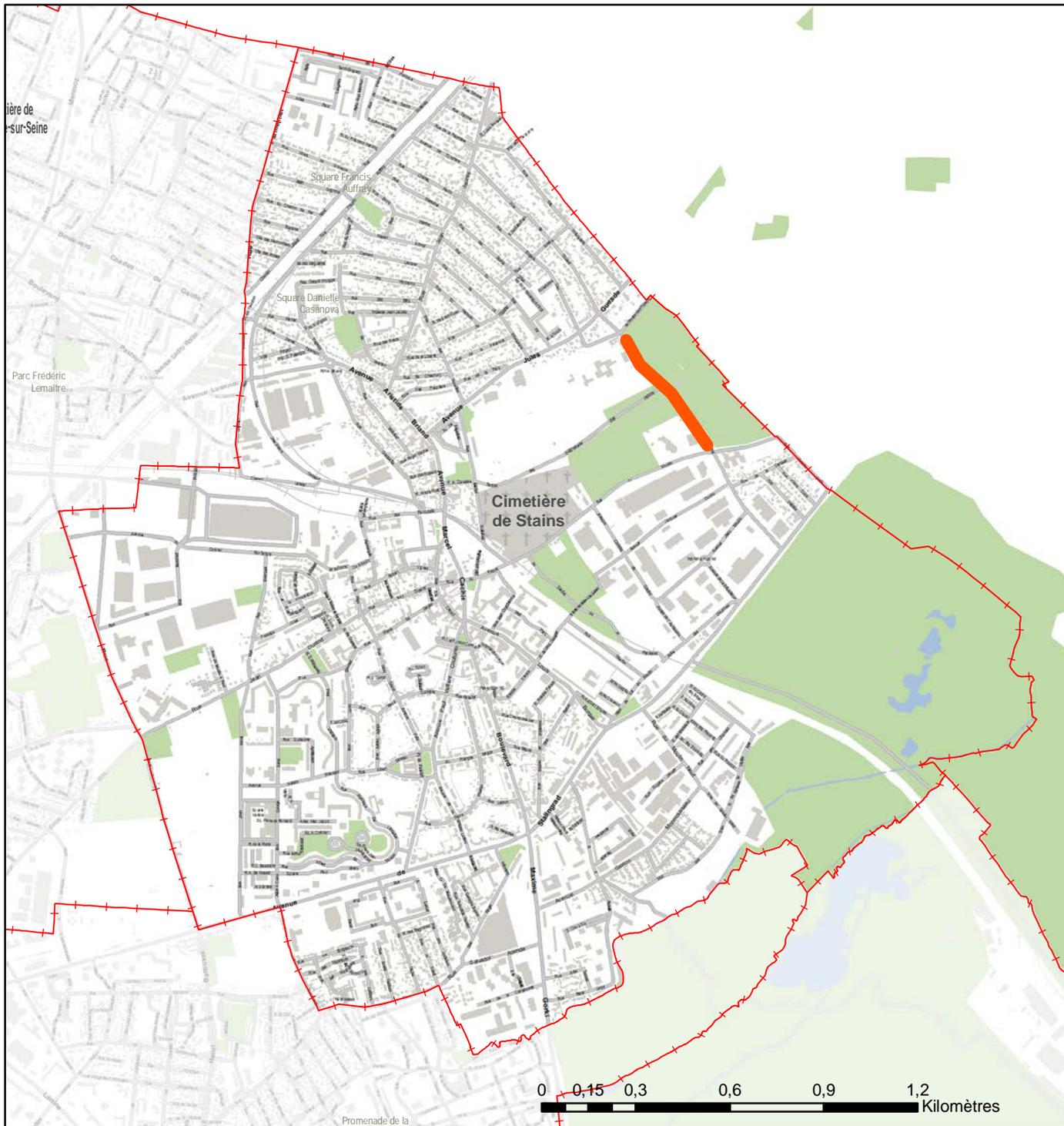
13.05.2015

Pour le Président et par délégation

**La Directrice de la Voirie
& des Déplacements**

Signature

Laurence GONNET



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 AUBERVILLIERS | EPINAY-SUR-SEINE | L'ILE SAINT-DENIS | LA COURNEUVE
 PIERREFITTE-SUR-SEINE | SAINT-DENIS | SAINT-OUEN | STAINS | VILLETANEOUSE
 21, avenue Jules-Rimet | 93218 SAINT-DENIS CEDEX

DÉPARTEMENT DES SERVICES TECHNIQUES
 DIR DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
 MOA ESPACES PUBLICS

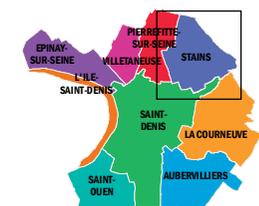
STAINS

Rue des Huleux
 Entre rue du Moutier et
 4eme Chemin des Huleux

Projet

 Projet sur Stains

 Limites communales



X	00/00/13	XXXX XXXX XXXX	XX
Ind.	Date	Nature de la modif.	Ori.

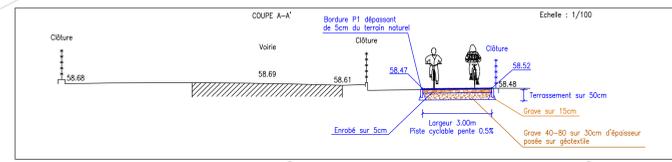
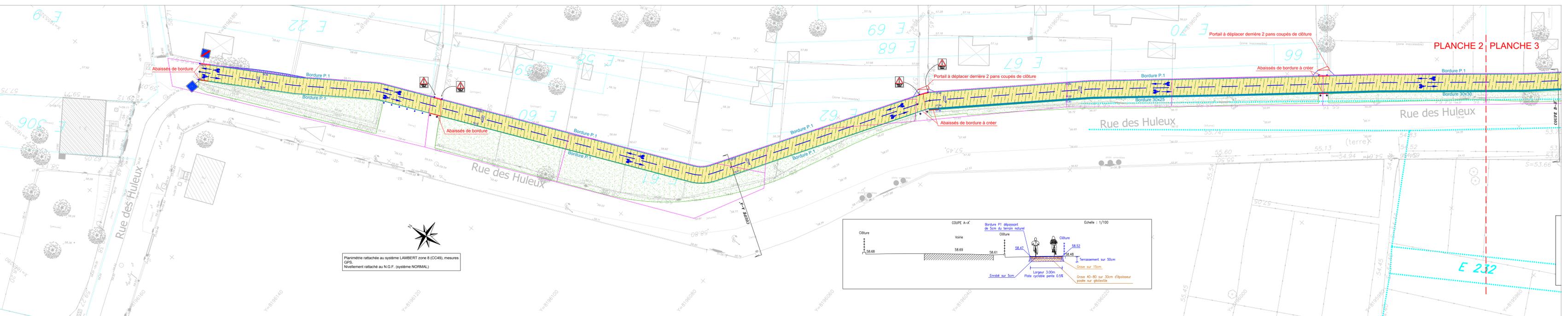
Echelle : 1/18500° N° du plan : XX
 Date : 06/02/2015 Indice : X

DÉPARTEMENT DES SERVICES TECHNIQUES
 POLE SIG DU BUREAU D'ÉTUDES

Mél : bureauesindgst@plainecommune.com.fr

Dessiné par : DDT

N° de fichier info : 1503701



R É P U B L I Q U E - F R A N Ç A I S E

STAINS
VILLE DE

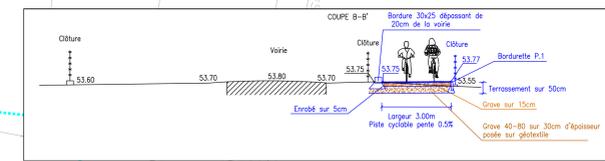
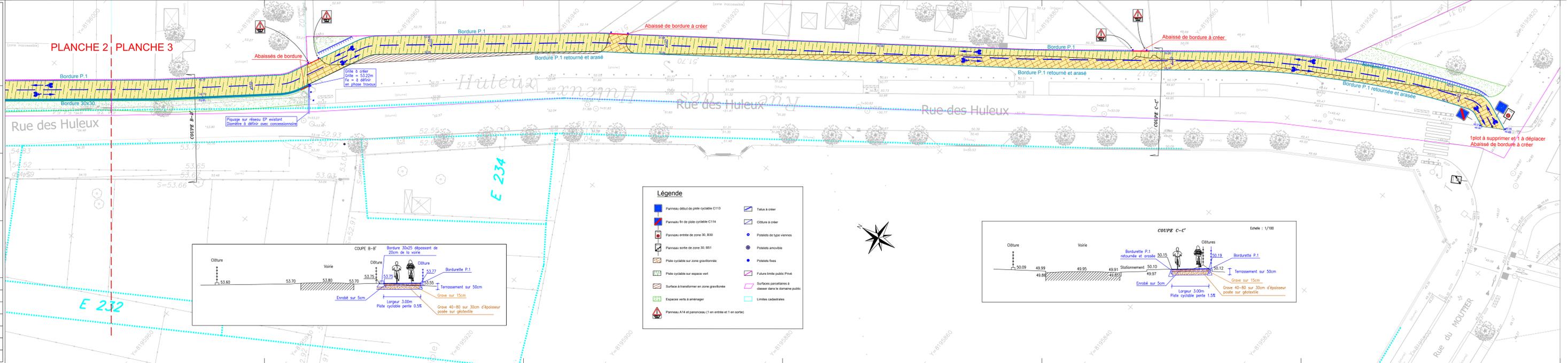
Plaine
Commune
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AUBERVILLIERS LA COURNEVILLE EN PARAY SUR SEINE L'ILE SAINT DENIS ENFERMETTE SUR SEINE SAINT DENIS STAINS VILLETANSELLE
21, avenue Jules Rimet - 93118 Saint-Denis Cedex - Téléphone: 01 35 55 25 25 - e-mail: contact@plaine.com.fr

Création de piste cyclable
Rue des HULEUX
PLAN PROJET Planches 2 et 3
Echelle 1/200

Clothoïde
L'Équipement des Pays de
la Vallée de la Seine
100000000
100 000 000 000
100 000 000 000
100 000 000 000
100 000 000 000

INDICE	DATE	NATURE DE LA MODIFICATION	dessiné par:	vérifié par:
1	21/07/2012	Première édition	BM	GL
2	28/09/2012	Modification des bordures de piste	BM	GL
3	17/09/2012	Modification du projet	GL	VP
4	05/11/2012	Remarques et modifications liées au mail du 26/10	GL	VP



- Légende**
- Planche dérivé du plan cyclable C113
 - Planche 51 de piste cyclable C114
 - Planche entrée de zone 30, B31
 - Planche sortie de zone 30, B31
 - Piste cyclable sur zone gravillonnée
 - Piste cyclable sur espace vert
 - Surfaces à transformer en zone gravillonnée
 - Espaces verts à aménager
 - Talus à créer
 - Clôture à créer
 - Postes de type venelles
 - Postes amovibles
 - Postes fixes
 - Future limite public Privé
 - Surfaces parcelaires à classer dans le domaine public
 - Limites cadastrales
 - Planche A14 et panneau (1 en entrée et 1 en sortie)

